TROUSSE DE COMMUNICATION

NOVEMBRE 2026

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Risque d’exposition au bruit en milieu de travail



- Travailleuses et travailleurs
- Employeurs du Québec
- Relayeurs d’information en santé et sécurité du travail

Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail

cnesst.gouv.qc.ca

CNESST

LE BRUIT AU TRAVAIL : ON S'Y HABITUE JUSQU'AU JOUR OÙ ON ENTEND PLUS…

Le bruit fait partie des risques prédominants de la CNESST. Cette trousse de communication propose des messages et des outils pour sensibiliser les travailleuses, les travailleurs et les employeurs à ce risque.

Une responsabilité partagée

Dans plusieurs milieux de travail, le bruit fait partie du quotidien. Pourtant, une exposition, qu'elle soit unique ou répétée, est un risque réel qui peut avoir des effets permanents sur la santé auditive des travailleuses et des travailleurs. L'exposition au bruit peut aussi présenter un risque pour la sécurité. La prévention permet de réduire ces risques avant que les conséquences néfastes se fassent sentir.

Surdité, accidents du travail : des conséquences qui peuvent coûter cher.

Messages clés

- La perte auditive causée par le bruit est souvent progressive.
- Le bruit peut nuire à la santé et à la sécurité du travail.
- Les risques peuvent être réduits grâce à des mesures de prévention adaptées.
- Les employeurs et les travailleuses et travailleurs ont tous un rôle à jouer.

LE SAVIEZ-VOUS? 4 FAITS À PARTAGER

Fait 1

Le bruit n'endommage pas seulement l'ouïe. Il peut aussi nuire à la concentration, augmenter la fatigue, rendre les communications plus difficiles et masquer les signaux d'alarme. Les risques d'accidents s'en trouvent accrus.

Fait 2

Lorsqu'il devient difficile de tenir une conversation à voix normale à proximité d'une personne, le niveau sonore pourrait représenter un risque. Le test de la voix peut aider à repérer les situations problématiques.

Fait 3

Porter des protecteurs auditifs est utile, mais la meilleure mesure de prévention consiste à réduire le bruit à la source lorsque c'est possible.

Fait 4

Des outils gratuits de la CNESST peuvent aider les milieux de travail à identifier le risque et à réduire l'exposition au bruit.

LES CONTENUS

Texte court (75 mots)

Et si le bruit faisait plus de dommages qu'on le croit?

Dans plusieurs milieux de travail, l'exposition au bruit peut avoir des effets néfastes durables sur la santé. Des outils gratuits de la CNESST permettent d'identifier les risques et de mettre en place des mesures de prévention adaptées. Découvrez-les et contribuez à préserver l'audition de vos travailleuses et travailleurs.

Consultez le site de la CNESST pour en apprendre davantage.

LES CONTENUS

Texte moyen (150 mots)

Le bruit au travail : un risque à prendre au sérieux

L'exposition au bruit excessif peut nuire à la santé et à la sécurité de vos travailleuses et travailleurs. Les troubles auditifs peuvent apparaître progressivement et passer inaperçus pendant plusieurs années, mais les conséquences sont bien réelles. La prévention demeure le meilleur moyen de protéger l'audition et d'améliorer les conditions de travail. Des outils gratuits de la CNESST permettent d'identifier les risques, d'évaluer l'exposition au bruit et de mettre en place des mesures adaptées pour réduire le danger à la source ou limiter l'exposition. Une calculette, des guides pratiques et un test de la voix sont notamment disponibles pour soutenir les milieux de travail. Pour les découvrir et en apprendre davantage sur les risques liés au bruit et sur les mesures de prévention à mettre en place, consultez le site de la CNESST.

TEXTE POUR VOS PLATEFORMES DE MÉDIAS SOCIAUX

Publication pour vos plateformes de médias sociaux - destinée à tous les milieux de travail

Vous pouvez utiliser ce message sur vos plateformes.

Destiné à tous les milieux de travail

Saviez-vous qu'au Québec, de plus en plus de travailleuses et de travailleurs développent des troubles auditifs d'origine professionnelle?

Le bruit au travail est invisible, mais ses effets sont bien réels : il peut entraîner des conséquences graves sur la santé et la sécurité. Rendez-vous sur le site Web de la CNESST pour en savoir plus et découvrir les mesures de prévention à mettre en place dans votre milieu de travail.

cnesst.gouv.qc.ca/bruit

Vous pouvez aussi lancer la discussion dans votre organisation!

Quelques activités que vous pouvez proposer :

- Faire le test de la voix dans une zone de travail.
- Vérifier si le personnel sait où trouver les protecteurs auditifs.
- Consulter la calculette sur le bruit.
- Poser les questions de la grille de repérage disponible à l'annexe C des trois guides sur le bruit (voir la section Boîte à outils).
- Partager les ressources de la CNESST avec votre équipe ou vos membres.

BOÎTE À OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Contenus et outils prêts à partager pour vos communications, infolettres, sites Web et milieux de travail

Les outils

Outil 1 : Calculez l'exposition au bruit

Calculette permettant d'évaluer le niveau d'exposition quotidienne au bruit

Outil 2 : Comment évaluer le risque du bruit

Guide d'identification du risque et de mesurage

Outil 3 : Découvrez comment réduire le bruit

Guide sur les moyens permettant de diminuer l'exposition au bruit des travailleuses et travailleurs

Outil 4 : Tout savoir sur les protecteurs auditifs

Guide sur la sélection et l'utilisation des protecteurs auditifs

Outil 5 : Tester la communication en bref

Test de la voix pour déterminer si le bruit nuit aux échanges dans le milieu de travail
Courte vidéo sur le test de la voix en milieu de travail

Outil 6 : Prévenir les risques liés au bruit

Programme de santé au travail sur les risques liés à l'exposition au bruit

Outil 7 : Réduire l'exposition au bruit sur les chantiers

Outil pour le bruit destiné aux entreprises de construction

BOÎTE À OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Une affiche pour sensibiliser

Une affiche, développée dans le cadre de cette initiative, permet de sensibiliser les employeurs, les travailleuses et les travailleurs au risque lié au bruit en milieu de travail. Un code QR permet d'accéder à toutes les informations et aux mesures de prévention à mettre en place dans votre environnement de travail.

Vous souhaitez en obtenir une copie pour votre milieu de travail? Commandez-la gratuitement sur notre site!



Comment soutenir cette initiative de sensibilisation sur le risque lié au bruit?

- En intégrant un message sur le bruit dans vos infolettres.
- En mettant en valeur un outil de la CNESST chaque mois.
- En diffusant la vidéo sur le test de la voix et l'identification du risque et le mesurage du bruit.
- En encourageant les employeurs et les équipes à discuter des sources de bruit dans leur milieu de travail.
- En relayant les publications de la CNESST sur vos plateformes.

Valorisez vos réalisations en prévention

Avez-vous mis en place une mesure efficace pour réduire l'exposition au bruit dans votre milieu de travail? Les **Grands Prix de la CNESST** reconnaissent les initiatives qui contribuent à rendre les milieux de travail plus sains et sécuritaires. Présentez votre projet et inspirez d'autres organisations à faire de la prévention une priorité.

En savoir plus : cnesst.gouv.qc.ca/grands-prix-cnesst

RESSOURCES ET MÉDIAS SOCIAUX DE LA CNESST

Site Web de la CNESST

cnesst.gouv.qc.ca

- Pour connaître les types de risques en milieu de travail, y compris les tolérances zéro : **Catégories de priorités en santé et sécurité du travail**

Plateformes médias sociaux

- Suivez les comptes suivants et partagez nos publications portant sur le bruit!

LinkedIn
Facebook
Instagram
YouTube